<u>Rép. Direction</u>: « Rien ne les empêche de rompre leurs contrats (sans prime de dégressivité). »

RAG et salaire minimum mensuel :

Est-ce que des salariés ont perçu une Rémunération annuelle garantie sur l'année 2008 en dessous des barèmes? Si tel est le cas, nous demandons une régularisation sur le bulletin de paie de mars.

<u>Rép. Direction</u>: « Toutes les rémunérations sont au dessus du RAG. Pour les salariés en normal on vérifiera. ».

Salaire minimum pour contrat à temps partiel:

Nous demandons d'inclure le complément différentiel afin de limiter la perte de salaire en cas de chômage ?

<u>Rép. Direction</u>: « Pas envisageable...mais je vais vérifier la perte. »

Prêt CE:

Nous demandons que le prêt CE de 610 €uros passe à 1 000 €uros sans intérêt pendant la période de chômage.

Rép. CE: « Non. »

Bilan et causes de la visite :

Pouvez-vous nous donner un bilan de la visite du 10 mars suite à la venue des principaux dirigeants du groupe ? Quel est le motif de leur visite ?

<u>Rép. Direction</u>: « Bilan positif avec un fort potentiel mais l'Etablissement doit être compétitif. Le motif fait suite à la visite de M. Yamashina. »

JEUDI 19 MARS 2009
POUR l'EMPLOI, le POUVOIR D'ACHAT,
la PROTECTION SOCIALE, les SERVICES PUBLICS

















LIEUX DES RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS

MONTCEAU LES MINES: 15 heures – Place de la Mairie

PARAY LE MONIAL: 15 heures – Place de l'Europe

NEVERS : 16 heures — Gare SNCF (possibilité de prendre le bus à DECIZE 14h30 inscription auprès des délégués CGT)

MOULINS: 15 heures 30 - Préfecture